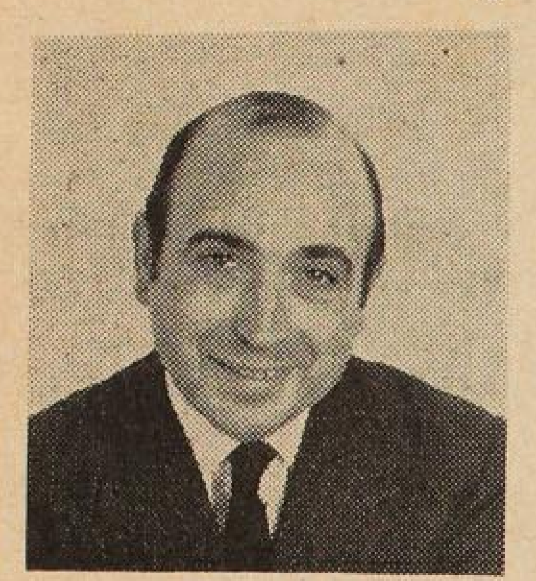
REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DE L'YONNE**

Elections Législatives du 23 Juin 1968
Circonscription d'AVALLON-TONNERRE

Citoyennes, Citoyens,



Jacques RIBS
Candidat



Jean BARRIL
Remplaçant éventuel

En mars 1967, sur le plan POLITIQUE.

Nous dénoncions les méfaits du pouvoir personnel :
— refusant tout dialogue ;
— affaiblissant systématiquement les corps intermédiaires élus (Parlement, Conseils Généraux, Municipalités) ;
— faisant régner sur la Justice et sur l'Information, l'emprise la moins admissible.

Un an à peine après, vous avez connu le chaos né du refus orgueilleux du dialogue opposé à tous les plans : syndical et universitaire et de la volonté de substituer la force au débat.

Nulle part ailleurs qu'en France le mouvement social ou universitaire n'a pris une telle ampleur par ce que nulle part ailleurs, il ne s'est heurté si longtemps à un tel abus de pouvoir.

En mars 1967, sur le plan ECONOMIQUE.

Nous réclamions une économie de progrès :
— bannissant les dépenses improductives de la force de frappe, et d'un stock d'or stérile de 25 milliards de N.F. ;
— consacrant les ressources de la Nation aux dépenses d'équipement indispensables à un pays moderne ;
— s'appuyant sur un plan démocratiquement discuté à partir de la base locale et régionale jusqu'au niveau national et décidé par le Parlement pour la durée de la Législature.

En mars 1967, sur le plan SOCIAL.

Nous disions qu'il n'était pas pensable que le quart des travailleurs français et la moitié des travailleurs de l'Yonne gagnent moins de 500 F par mois.
Nous exigions la justice sociale par :
— des négociations libres et réelles entre patrons et travailleurs pour la fixation du salaire dans le cadre de véritables conventions collectives ;
— la réduction progressive de la durée hebdomadaire du Travail ;
— la suppression de l'abattement de zone de salaires ;
— l'élargissement des attributions des Comités d'entreprise ;
— la reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise ;
— l'élévation du S.M.I.G. et son indexation sur la production nationale ;
— la reconnaissance du droit à la santé, au logement, à la solidarité nationale pour les personnes âgées et les handicapés.
Toutes ces propositions de réforme avaient été mûrement réfléchies par d'éminents spécialistes et se trouvaient être parfaitement réalisables sans perturbations anormales de l'économie.
L'essentiel de ces points figurait également dans les cahiers de revendications remis au Premier ministre par les Syndicats depuis le 1er janvier 1966, soit deux ans et demi et volontairement ignorés depuis par le pouvoir gaulliste.

L'explosion de grèves n'a pas eu d'autres causes que le refus du monde du travail de continuer à être bafoué par un Gouvernement le laissant dans une condition diminuée, pour poursuivre une inutile politique de prestige.

En mars 1967, sur le plan de l'ENSEIGNEMENT.

Nous demandions la priorité des priorités pour l'Education Nationale :
— le rétablissement de l'indépendance de l'Université ;
— la création à tous les échelons de l'enseignement de conseils tri-partites composés de représentants des pouvoirs publics, des enseignants et des usagers (parents d'élèves et étudiants) ;
— des constructions scolaires et universitaires et un nombre de postes d'enseignants suffisant.

Là encore le pouvoir gaulliste a ignoré avec superbe depuis un an et demi toutes les revendications des enseignants et celles des étudiants et porte ainsi, la responsabilité de la période tragique que vient de traverser l'Université Française.

En mars 1967, pour les AGRICULTEURS :

Nous souhaitions : — l'indexation des revenus agricoles ;
— la hausse des prix agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement ;
— l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. ;
— la création d'un Office National de la viande pour le développement de l'élevage et la hausse des cours.

Avec le pouvoir gaulliste ils ont connu les difficultés pour créer des nouveaux débouchés, spécialement dans le Marché Commun — le fléchissement des cours de la viande — la dévalorisation de leur situation par rapport aux autres professions — une fiscalité injuste.

En mars 1967, pour les COMMERÇANTS et ARTISANS :

Nous proposions une politique bancaire nationale d'investissements efficaces, une fiscalité allégée pour les produits de consommation courante et simplifiée pour être plus juste.

Ils se débattent aujourd'hui avec les difficultés de la T.V.A. 1968 et plus généralement avec une fiscalité dépourvue de tout rapport avec la réalité.

Ils ne savent comment faire face aux difficultés de développement et de financement de leurs affaires, ou même simplement du maintien de celles-ci à un niveau normal.

N'AVIONS-NOUS PAS RAISON ?

N'aurait-il pas mieux valu nous faire confiance et réaliser dans l'ordre avec nous les réformes nécessaires que de les subir dans le chaos avec le gaullisme.

Le pouvoir gaulliste et spécialement les Ministres de « son » Gouvernement qui, comme **le député sortant de cette circonscription,** ont eu la charge de ministères touchant aux questions sociales, **portent l'écrasante responsabilité de cette exceptionnelle faillite,** donnant en outre le spectacle lamentable d'un pouvoir dit fort qui, refusant le dialogue raisonnable finit par tout céder sous la pression des masses.

ALLEZ-VOUS SERIEUSEMENT CONTINUER AVEC LES MEMES qui ne trouvent d'autres « trucs » pour se sauver :

— que d'agiter, comme tous les régimes autoritaires en détresse, l'épouvantail d'un anti-communisme sommaire en tentant de couper de manière dangereuse le pays en deux blocs affrontés ;

— et vous offrent pour solution au malaise social le mythe vague de la « participation » dont personne même pas notre Guide n'a encore compris de quoi il s'agissait sinon qu'elle emportait une double aliénation, à la fois pour les travailleurs et les chefs d'entreprise.

Ce que vous propose le Gaullisme c'est l'aventure sur le plan politique et sur le plan social !

Il ne sera possible de ramener la PAIX CIVIQUE et la CALME SOCIAL :

— qu'avec un gouvernement authentiquement **républicain** excluant tout pouvoir personnel et permettant un **libre dialogue** de tous les intéressés dans le cadre des institutions **légales ;**

— qu'avec un gouvernement jouissant **de la confiance des travailleurs** et donc de toutes les forces politiques les représentant sans lesquelles il serait vain de construire en matière sociale ;

et qui **regroupe tous les républicains sincères** acceptant cette double option, et ils sont majoritaires dans le pays ;

— qu'avec un gouvernement qui s'attache à **maintenir aux travailleurs les avantages acquis,** refusant la dévaluation déjà envisagée par les spéculateurs amis du pouvoir gaulliste ;

et **termine la besogne entreprise sur le plan social** par l'abrogation des ordonnances sur la S.S. et la garantie légale du pouvoir syndical dans l'entreprise et évite ainsi au pays dans quelques mois **une nouvelle explosion d'indignation** cette fois-ci bien plus grave de la part des travailleurs trompés.

Seule la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste à la fois républicaine et sociale peut prétendre être l'axe d'une telle politique de **RECONCILIATION NATIONALE.**

Nous vous avions déjà dit en mars 1967 que votre vote serait lourd de conséquence,

et qu'il ne s'agissait plus en désignant aujourd'hui un député, de problème d'hommes, de liens personnels et de petits avantages locaux — auxquels d'ailleurs s'attacherait tout représentant exerçant normalement ses fonctions —,

— mais de choisir entre une politique réaliste et juste et les dangereuses chimères du pouvoir personnel.

Etes-vous sûrs d'avoir bien jugé ?

Cette fois-ci, Pour la France, Pour la République - Pour un avenir calme et stable,

VOTEZ F. G. D. S.

Jacques RIBS

Docteur en Droit — Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques — Avocat à la Cour

Remplaçant éventuel : Jean BARRIL Instituteur en retraite, Maire de Ligny-le-Châtel

AUXERRE - L'UNIVERSELLE

Vu : le candidat.